



Urgent annulation contrat

Par **MARIA97RE**, le **26/07/2016** à **14:52**

bonjour,

Cela fait moins d'un mois que j'ai emménagé avec quelqu'un mais comme ça se passe mal (disputes à répétitions et mise à la porte) j'ai décidé de quitter l'appartement mais nous avons signé un contrat il y a à peine 2 mois et le contrat est sur les deux noms mais le bail sur le nom de la personne et moi je suis la co-accédant de l'appartement. j'aimerais savoir comment faire pour enlever mon nom puisque j'habite plus dans l'appartement depuis une semaine svp merci

Par **santaklaus**, le **27/07/2016** à **11:16**

Bonjour,

Le problème est la clause de solidarité dans le paiement des loyers contenus dans le bail, peu importe le terme de co-accédant. Ce point doit être vérifié.

De même dans le contrat, y a-t-il solidarité dans le paiement des loyers, y a-t-il une clause de rupture de contrat de la part de l'un des locataires?.

A vous lire sur ces points.

Santaklaus

Par **MARIA97RE**, le **27/07/2016** à **11:29**

J'ai que le contrat de réservation

Par **santaklaus**, le **27/07/2016** à **12:22**

Bonjour,

Le contrat de réservation ne nous intéresse pas, la réservation est terminée.

Demandez une copie du bail au propriétaire et voyez avec lui dans un 1er temps pour retirer votre nom pour les raisons que vous avez précisées. Sinon, vous êtes tenu au paiement des loyers.

santaklaus

Par **janus2fr**, le **27/07/2016 à 13:27**

Bonjour,

Avant de pouvoir répondre, il faudrait en savoir un peu plus sur la situation de MARIA97RE. Car les termes employés ne sont pas clairs !

Ce sujet est dans la rubrique copropriété, on y parle de co-accédant, de contrat, de bail, de réservation...

Il serait donc intéressant que MARIA97RE nous clarifie tout cela ! Parle t-on d'un achat, d'une location, d'autre chose ???

Par **MARIA97RE**, le **27/07/2016 à 14:00**

C une location vente c'est à dire je loue pendant 6 ans et au bout de ces 6ans je peux acheter l'appartement

Par **santaklaus**, le **27/07/2016 à 14:03**

Bonjour,

Je vois. Je raisonnais par rapport à une location. Là c'est plus compliqué. Je me retire santaklaus

Par **MARIA97RE**, le **27/07/2016 à 14:46**

Je veux annuler le contrat

Par **santaklaus**, le **27/07/2016 à 16:12**

Bonjour,

Dans votre contrat les cas de résiliation ou de retrait sont prévus.
santaklaus

Par **MARIA97RE**, le **27/07/2016 à 16:28**

Le contrat que j'ai en ma possession c écrit valable pendant 3mois je pense qu'il y aura un autre mais je suis pas sur